

### Vous êtes à la recherche d'un investissement:

■ dont le remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale dépend des performances de l'indice Euro Stoxx 50 (Price)

■ dont le paiement de la plus-value potentielle à l'échéance finale dépend des performances de l'indice Euro Stoxx 50 (Price)

■ dont la plus-value potentielle à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur (sous réserve de modifications futures)

■ sous la forme d'une assurance-vie, ce qui présente des avantages supplémentaires, comme la désignation d'un bénéficiaire

### Mais:

■ avec perte de capital considérable possible

■ d'une durée fixe de 8 ans 1 mois et 2 jours

■ sans rendement garanti et sans rendement connu au préalable

■ pour lequel une taxe d'assurance de 2,00% est due sur les primes versées

### Belfius Banque vous propose: Belfius Invest Opti Performer 10-2027

#### Caractéristiques principales

L'assurance placement (Branche 23) Belfius Invest Opti Performer 10-2027 est un contrat d'assurance-vie lié à un fonds d'investissement interne fermé. Le montant net à investir sert à acquérir des unités du fonds «Belfius Invest Opti Performer 10-2027».

Le fonds investit dans un produit dérivé émis par Belfius Financing Company SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, qui est également le garant de ce produit dérivé.

Cette assurance placement (Branche 23) a une **durée fixe de 8 ans 1 mois et 2 jours** et court jusqu'au 05-10-2027.

#### Objectif d'investissement

Si, à la date finale du contrat, la valeur finale de l'indice Euro Stoxx 50 (Price) est supérieure ou égale à la valeur initiale, l'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser la prime nette investie majorée d'une plus-value potentielle de 100% de la hausse de l'indice Euro Stoxx 50 (Price), avec une plus-value minimum de 30%, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant du produit dérivé sous-jacent.

Si, à la date finale du contrat, la valeur finale de l'indice sous-jacent est inférieure à sa valeur initiale, il sera de rembourser 130% du rapport entre la valeur finale et la valeur initiale de l'indice, avec éventuellement une perte de capital. En cas de forte baisse de l'indice sous-jacent, une part importante de la prime nette investie pourrait être perdue.

#### Infos économiques

L'indice Euro Stoxx 50 (Price) est un indice d'actions qui regroupe 50 sociétés européennes selon leur capitalisation boursière au sein de la zone euro. Il suit l'évolution des 50 actions librement négociables les plus capitalisées de 11 pays faisant partie de la zone euro: Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. Vous trouverez plus loin dans la fiche produit les entreprises reprises dans cet indice.

Dans le cas d'un indice de type «Price» (par opposition à un indice de type «Total Return»), les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice. Vous trouverez plus d'informations concernant cet indice sur [www.stoxx.com/index-details?symbol=SX5E](http://www.stoxx.com/index-details?symbol=SX5E).

#### Calcul de la plus-value potentielle et du remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale

À l'échéance finale (05-10-2027), deux scénarios sont possibles:

**Valeur finale de l'indice** (cours de clôture de l'indice 10 jours bancaires ouvrables avant l'échéance finale) **par rapport à la valeur initiale** (cours de clôture de l'indice au 10-09-2019)

##### ■ Valeur finale plus grande ou égale à la valeur initiale

Niveau de remboursement à l'échéance finale <sup>1</sup>	$(\text{valeur finale/valeur initiale}) \times 100\%$ de la prime nette investie avec un minimum de 130%
--	--

##### ■ Valeur finale inférieure à la valeur initiale

Niveau de remboursement à l'échéance finale <sup>1</sup>	$(\text{valeur finale/valeur initiale}) \times 130\%$ de la prime nette investie
--	--

<sup>1</sup> Sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant du produit dérivé sous-jacent.

# Belfius Invest Opti Performer 10-2027

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juillet-août 2019

## Quelques exemples chiffrés<sup>1</sup>

EVOLUTION DE LA VALEUR FINALE DE L'INDICE PAR RAPPORT A SA VALEUR INITIALE	% DE REMBOURSEMENT DE LA PRIME NETTE INVESTIE A L'ECHEANCE FINALE <sup>2</sup>	RENDEMENT ACTUARIEL NET <sup>3</sup>
■ -50%	65% (130% van 50%) de la prime nette investie	-5,43%
■ -23,08%	100% (130% van 76,92%) de la prime nette investie	-0,25%
■ -10%	117% (130% van 90%) de la prime nette investie	1,71%
■ 0%	130% de la prime nette investie	3,05%
■ +10%	130% de la prime nette investie	3,05%
■ +35%	135% de la prime nette investie	3,54%

<sup>1</sup> Les exemples chiffrés ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

<sup>2</sup> Sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant du produit dérivé sous-jacent.

<sup>3</sup> Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2,00%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ du produit dérivé (10-09-2019) jusqu'à la date de fin incluse (05-10-2027). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

Pour plus d'informations sur les scénarios de performance, veuillez consulter:

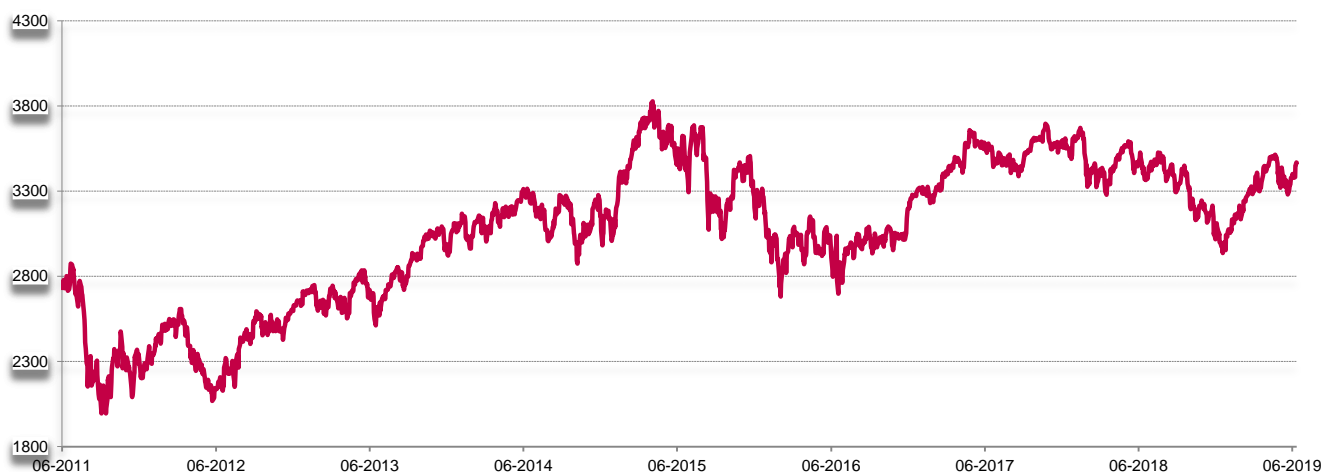
- [le document d'informations clés](https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6126KID_FR) (Key Information Document, KID) ([https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6126KID\\_FR](https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6126KID_FR)) et
- [le règlement de gestion](https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6126REGL_FR) ([https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6126REGL\\_FR](https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6126REGL_FR)) du fonds d'investissement interne «Belfius Invest Opti Performer 10-2027», documents dans lesquels sont repris des scénarios calculés sur la base de la méthodologie du Règlement européen PRIIPs (Règlement UE n° 1286/2014).

## À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez avant l'échéance finale?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale (rachat du contrat), la vente se fera à un prix qui peut être inférieur au prix de souscription. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital (voir pour plus d'informations les rubriques «Rachat avant l'échéance finale» à la page 3 et «Risques», en particulier les parties concernant le «Risque de liquidité» et le «Risque de fluctuation de la valeur du contrat» à la page 6).

## Evolution de l'indice Euro Stoxx 50 (Price) sur 8 ans

Cours de clôture au 20-06-2019: 3.468,08



Source: Thomson Reuters Datastream - Les performances passées ne présument en rien des performances futures

# Belfius Invest Opti Performer 10-2027

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juillet-août 2019

## SOUSCRIPTION

<b>Période de souscription</b>	Du 01-07-2019 au 31-08-2019 inclus (sauf clôture anticipée).
<b>Date de paiement</b>	Prélèvement le 02-09-2019. Si, à cette date, le montant n'a pas pu être prélevé du compte, le contrat ne prendra pas effet.

## CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

<b>Type de produit</b>	Contrat d'assurance-vie de droit belge (Branche 23) lié à un fonds d'investissement à durée déterminée (ci-après le «fonds d'investissement fermé»).
<b>Compagnie d'assurances</b>	Belfius Insurance SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, agréée sous le n° de code 37 pour exercer les activités d'assurance-vie.
<b>Agent d'assurances</b>	Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, reconnue comme agent d'assurances sous le numéro FSMA 019649 A.
<b>Émetteur du produit dérivé sous-jacent</b>	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA.
<b>Garant du produit dérivé sous-jacent</b>	Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A1, perspective stable / Fitch: A-, perspective stable). Un rating (ou «notation») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur <a href="http://belfius.be/notationdecredit">belfius.be/notationdecredit</a> . Les avis de ratings sont à consulter sur <a href="http://belfius.be/ratings">belfius.be/ratings</a>
<b>Durée du contrat</b>	8 ans 1 mois et 2 jours, du 03-09-2019 au 05-10-2027
<b>Remboursement du capital</b>	A l'échéance finale du contrat, le remboursement des primes nettes payées (versements nets – rachats) dépend des prestations de l'indice Euro Stoxx 50 (Price) avec perte de capital considérable possible.
<b>Stratégie d'investissement</b>	Si, à la date finale du contrat, la valeur finale de l'indice Euro Stoxx 50 (Price) est supérieure ou égale à la valeur initiale, l'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser la prime nette investie majorée d'une plus-value potentielle de 100% de la hausse de l'indice Euro Stoxx 50 (Price), avec une plus-value minimum de 30%. Si, à la date finale du contrat, la valeur finale de l'indice sous-jacent est inférieure à sa valeur initiale, il sera de rembourser 130% du rapport entre la valeur finale et la valeur initiale de l'indice, avec éventuellement une perte de capital.
<b>Valeur initiale et finale de l'indice Euro Stoxx 50 (Price)</b>	Valeur initiale: cours de clôture le 10-09-2019. Valeur finale: cours de clôture de l'indice 10 jours bancaires ouvrables avant l'échéance finale. Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur <a href="http://www.stoxx.com/index-details?symbol=SX5E">www.stoxx.com/index-details?symbol=SX5E</a> .
<b>Montant de la souscription</b>	Minimum 1.000 euros et ensuite par tranche de 1.000 euros, majoré de la taxe d'assurance. Le montant net à investir est affecté à l'acquisition d'unités du fonds «Belfius Invest Opti Performer 10-2027» et donne lieu à la conversion en un nombre entier d'unités de ce fonds. La valeur d'inventaire de l'unité peut être consultée dans une agence de Belfius Banque ou sur le site <a href="http://belfius.be">belfius.be</a> .
<b>Remboursement en cas de décès de l'assuré</b>	Si l'assuré du contrat décède avant la date de fin du contrat, la valeur du contrat sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(e)(s) au moment du décès. En cas de décès de l'assuré la valeur du contrat ne bénéficie d'aucune protection et peut donc être inférieure à la prime nette investie.

## FRAIS À CHARGE DU SOUSCRIPTEUR/LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

### Frais liés au contrat d'assurance et au fonds d'assurance

<b>Frais de gestion pour le fonds d'assurance interne</b>	Aucuns frais
<b>Rachat avant l'échéance finale</b>	En cas de rachat total ou partiel, des frais de sortie de 1,00% sont à charge du preneur d'assurance. Les frais de sortie ne sont pas prélevés en cas de décès de l'assuré et à la date de l'échéance du contrat. En cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier est retenu – voir paragraphe 'Fiscalité' à la page 5.
<b>Remboursement du capital à l'échéance finale</b>	Aucuns frais

### Frais liés au produit dérivé sous-jacent et inclus dans le prix d'émission de 100%

<b>Frais uniques</b>	Pour la distribution du produit compris dans le prix d'émission de 100%: 0,42% de la valeur nominale du montant souscrit.
<b>Frais courants</b>	1,03% par an ou 8,35% au maximum de la valeur nominale du montant souscrit. Vous trouverez plus d'informations concernant ces frais dans le document d'informations clés (Key Information Document, KID).

# Belfius Invest Opti Performer 10-2027

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juillet-août 2019

Composition de l'indice Euro  
Stoxx 50 (Price)  
au 21-06-2019

Société	Secteur	Pays
ADIDAS	Personal & Household Goods	DE
AHOLD DELHAIZE	Retail	NL
AIR LIQUIDE	Chemicals	FR
AIRBUS	Industrial Goods & Services	FR
ALLIANZ	Insurance	DE
AMADEUS IT GROUP	Technology	ES
ANHEUSER-BUSCH INBEV	Food & Beverage	BE
ASML HLDG	Technology	NL
AXA	Insurance	FR
BASF	Chemicals	DE
BAYER	Health Care	DE
BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA	Banks	ES
BCO SANTANDER	Banks	ES
BMW	Automobiles & Parts	DE
BNP PARIBAS	Banks	FR
CRH	Construction & Materials	IE
DAIMLER	Automobiles & Parts	DE
DANONE	Food & Beverage	FR
DEUTSCHE POST	Industrial Goods & Services	DE
DEUTSCHE TELEKOM	Telecommunications	DE
ENEL	Utilities	IT
ENGIE	Utilities	FR
ENI	Oil & Gas	IT
ESSILORLUXOTTICA	Health Care	FR
FRESENIUS	Health Care	DE
GRP SOCIETE GENERALE	Banks	FR
IBERDROLA	Utilities	ES
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	Retail	ES
ING GRP	Banks	NL
INTESA SANPAOLO	Banks	IT
KERING	Retail	FR
L'OREAL	Personal & Household Goods	FR
LINDE	Chemicals	DE
LVMH MOET HENNESSY	Personal & Household Goods	FR
MUENCHENER RUECK	Insurance	DE
NOKIA	Technology	FI
ORANGE	Telecommunications	FR
PHILIPS	Health Care	NL
SAFRAN	Industrial Goods & Services	FR
SANOFI	Health Care	FR
SAP	Technology	DE
SCHNEIDER ELECTRIC	Industrial Goods & Services	FR
SIEMENS	Industrial Goods & Services	DE
TELEFONICA	Telecommunications	ES
TOTAL	Oil & Gas	FR
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	Real Estate	FR
UNILEVER NV	Personal & Household Goods	NL
VINCI	Construction & Materials	FR
VIVENDI	Media	FR
VOLKSWAGEN PREF	Automobiles & Parts	DE

Source: [www.stoxx.com/index-details?symbol=SX5E](http://www.stoxx.com/index-details?symbol=SX5E)

# Belfius Invest Opti Performer 10-2027

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juillet-août 2019

<b>PROTECTION DES DÉPÔTS</b>	Les montants investis dans des contrats d'assurance-vie Branche 23 ne sont pas protégés par le Fonds spécial de protection des dépôts et des assurances vie.
<b>FISCALITÉ</b>	<p>Selon la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, les principes suivants sont d'application pour les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>Précompte mobilier:</b><ul style="list-style-type: none"><li>- les prestations en cas de vie versées après 8 ans à partir de la date de début du contrat sont exonérées de précompte mobilier</li><li>- en cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier de 30% est retenu, calculé sur la plus-value (différence entre, d'une part, les montants payés ou octroyés et, d'autre part, le total des primes versées).</li></ul></li><li>■ <b>Taxe d'assurance:</b> une taxe d'assurance de 2% sur les primes versées est due.</li></ul> <p>Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le document d'informations clés (Key Information Document, KID), le document 'Information précontractuelle complémentaire', le règlement de gestion ainsi que les conditions générales. Ce produit est soumis à la législation fiscale belge. Les autres investisseurs que les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique sont priés de s'informer sur le régime fiscal qui leur est applicable.</p>
<b>DOCUMENTATION</b>	<p>Avant d'investir, les souscripteurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet de la documentation relative au «Belfius Invest Opti Performer 10-2027» comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>Le document d'informations clés (Key Information Document, KID).</b></li><li>■ Le document «Information précontractuelle complémentaire»</li><li>■ Le règlement de gestion</li><li>■ Les conditions générales</li></ul> <p>Ces documents sont disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur <a href="http://belfius.be">belfius.be</a>.</p> <p><b>En ce qui concerne le produit dérivé sous-jacent</b>, les souscripteurs potentiels sont également invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du Notes Issuance Programme daté du 25-09-2018 sous lequel le produit dérivé sous-jacent est émis, ainsi que du 1<sup>er</sup> supplément du 26-02-2019 et du 2<sup>ème</sup> supplément du 23-04-2019 et de tous les suppléments futurs éventuels y afférant et soumis à l'approbation de la FSMA.</p> <p>Ces documents sont disponibles gratuitement sur <a href="http://belfius-financingcompany.lu">belfius-financingcompany.lu</a>.</p> <p>Des Final Terms en anglais relatifs au produit dérivé sous-jacent sont également disponibles sur demande après la période de souscription au fonds «Belfius Invest Opti Performer 10-2027».</p> <p><b>Règlement de gestion:</b> Dans une situation éventuelle de liquidation du fonds, les souscripteurs auront le choix entre un transfert gratuit vers un autre fonds ou un autre contrat ou le résultat de la liquidation. Le règlement de gestion peut être modifié par l'assureur sous réserve de notification au souscripteur via le rapport annuel.</p>
<b>SERVICE PLAINTES</b>	<p>Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service <b>Gestion des plaintes</b> (N° de colis 7908), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à <a href="mailto:complaints@belfius.be">complaints@belfius.be</a>.</p> <p>Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, <b>Negotiation</b> (N° de colis 7913), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à <a href="mailto:negotiation@belfius.be">negotiation@belfius.be</a>.</p> <p>Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à <b>l'Ombudsman</b> des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (<a href="http://www.ombudsman.as">www.ombudsman.as</a>).</p>

# Belfius Invest Opti Performer 10-2027

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juillet-août 2019

Vous trouverez de plus amples informations sur [belfius.be/catégoriesdeproduits](http://belfius.be/catégoriesdeproduits)



**Ce produit d'assurance s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument et qui sont disposés à courir un risque de capital.**

## RISQUES

### Description des risques principaux:

investir dans le contrat d'assurance-vie «Belfius Invest Opti Performer 10-2027» peut comporter les risques suivants liés au fonds d'investissement «Belfius Invest Opti Performer 10-2027»:

- un **risque de capital** : A la date finale du contrat, il est possible que la prime nette investie ne soit pas remboursée intégralement, étant donné que le remboursement dépend de l'évolution d'un indice sous-jacent. En cas de diminution significative de l'indice sous-jacent, une partie importante de la prime nette investie peut être perdue.
- un **risque de crédit**: si l'émetteur et le garant d'un produit dérivé dans lequel le fonds lié au contrat d'assurance-vie investit, sont en défaut de paiement (par exemple, à la suite d'une faillite), vous courez le risque que la prime nette investie ne soit remboursée que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance finale. Le souscripteur supporte le risque financier de l'opération. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, le produit dérivé sous-jacent pourrait être annulé, en tout ou en partie, ou converti en instruments de capitaux propres (actions) (dit «bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- un **risque de liquidité**: l'investisseur qui voudrait procéder à un rachat avant l'échéance finale devra le faire à la valeur des unités correspondant au cours déterminé par Belfius Insurance SA en fonction des paramètres de marché du moment et de la valeur du produit dérivé sous-jacent composant le fonds «Belfius Invest Opti Performer 10-2027». En conséquence, cela pourrait induire un prix de rachat inférieur ou supérieur au prix de la prestation à l'échéance finale du contrat.
- un **risque de fluctuation de la valeur du contrat (risque de marché)**: la valeur des unités fluctuera en fonction des paramètres de marché tels que la santé financière de l'émetteur du produit dérivé, l'évolution des taux d'intérêt et la volatilité des marchés.
- le **risque financier** sera entièrement supporté par le souscripteur.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques sur [belfius.be/risques-investissements](http://belfius.be/risques-investissements)

*Les investisseurs non-résidents belges ne peuvent pas souscrire au contrat d'assurance Belfius Invest Opti Performer 10-2027.*

Conditions valables au 01-07-2019 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissements.  
Éditeur responsable : Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – Tél. : 02/222 11 11 – IBAN : BE23 0529 0064 6991 – BIC : GKCCBEBB –  
RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 – FSMA n° 019649 A.

### Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **01-07-2019 au 31-08-2019 inclus** (sauf clôture anticipée) dans votre agence Belfius.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect au 02 222 12 01 ou via «Contact» sur le site [belfius.be](http://belfius.be).